



Centre Nautique
de l'Arrée

AVIS DE COURSE TYPE VOILE LEGERE 2017-2020



Championnat de Bretagne Handivalide 28-29 mars 2020

Lieu : Lac du Drenec – Monts d'Arrée
Autorité organisatrice : Centre Nautique de l'Arrée
Grade : 5A

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.3 les règlements fédéraux.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux de la classe Miniji et les Quillards de sport disposant d'un rating.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à Centre Nautique de l'Arrée, Croas Pen An Néac'h, 29450 COMMANA au plus tard le 28 mars 2020

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

3.4 Pour les personnes Handi dans l'incapacité de nager le gilet doit être aux normes 100 Newton.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Miniji ou quillards de sport solitaire	10 €
Double	20 €

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Samedi 28 mars 2020 de 10h à 13h

5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
28/03/2020	14h	Toutes classes
29/03/2020	10h	Toutes classes

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

Affichées selon la Prescription Fédérale

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construits

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (*joindre si possible un extrait de carte*).

9. CLASSEMENT

9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués en conformité au règlement sportif voile légère 2020 de la ligue de Bretagne de Voile.

12. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'utilisation des bateaux de sécurités est réglementée par arrêté préfectoral. La navigation de tout autre support à voile non inscrit à la régate est interdite. Seuls les bateaux intégrés au dispositif de sécurité sont autorisés à naviguer sur le plan d'eau. Si vous souhaitez apporter le vôtre, envoyez votre demande par mail à : contact@cn-arree.org (possibilité de prêt de kayaks).

Pour toutes autres demandes contactez-nous par mail à contact@cn-arree.org.

ANNEXE ZONE DE COURSE

Lac du Drennec – Monts d'Arrée



Coordonnées GPS : 48.393222, -3.999722



BULLETIN D'INSCRIPTION

Championnat de Bretagne Handivalide
28-29 mars 2020

Lieu : Lac du Drennec – Monts d'Arrée
Autorité organisatrice : Centre Nautique de l'Arrée
Grade : 5B

N° de Voile :

.....

- Miniji
 Handi
 Valide

N° de licence :

0	0	0	0	0	0	1		A	

- autre précisez le support :
 Handi
 Valide

Nom :

.....

Prénom :

.....

- Barreur
 Equipier

Date de naissance :

2	5	/	1	2	/	2	0	1	3		

Club :

.....

N° du club :

2	9	0	0	0	

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve

Signature du coureur :

AUTORISATION PARENTALE POUR PARTICIPATION A LA REGATE : (a remplir pour les coureurs mineurs)

Je soussigné(e), Nom, prénom : né(e) le :
Déclare sur l'honneur (cocher la/les mentions utile(s)) :

- avoir plein exercice de la puissance paternelle ou maternelle
 exercer la tutelle
 être investi(e) du droit de garde

Sur le mineur (nom, prénom) :

J'autorise le mineur ci-dessus à participer à cet événement.

J'autorise d'autre part à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires. y compris son transport dans un établissement hospitalier.

J'autorise l'organisation à prendre tous clichés ou vidéo et j'accepte que sa photo et/ou son nom soit communiqué à la presse et diffusé sur le site internet du Centre Nautique de l'Arrée pour la promotion de la régata et de la voile.

Signature du représentant légal, précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé".